

Extrait du El Correo

<http://www.elcorreo.eu.org/Aguas-Argentines-Groupe-Suez-et-l-Argentine-sont-au-bord-de-la-rupture>

Aguas Argentines - Groupe Suez et l'Argentine sont au bord de la rupture.

- Argentine - Économie - Privatisées - Services Publics : eau, électricité, ordures, etc -

Date de mise en ligne : mercredi 19 janvier 2005

Copyright © El Correo - Tous droits réservés

Avec Kirchner sur le point de voyager à Paris, la relation avec l'entreprise française s'est tendue jusqu'au bord de la rupture.

[<http://www.elcorreo.eu.org/IMG/jpg/doc-339.jpg>] La relation entre le Gouvernement et Aguas Argentinas se trouve au même point qu'il y a un an : au bord de la rupture. Les deux parties se montrent intransigeantes dans la négociation d'un nouveau contrat, et depuis la Casa Rosada on laisse filtrer que la résiliation du contrat est une question de quelques jours. La version serait plus crédible sans l'antécédent de janvier 2004, quand Néstor Kirchner lui-même a agité en public et en privé la menace de la résiliation. Alors la crise a été résolue par un accord transitoire, qui convenait hypothétiquement à tous. Mais la trêve est arrivée à son terme le 31 décembre dernier et les luttes non résolues sont sorties sur la scène toutes ensemble. Le Président essaiera de débloquent le sujet après-demain à Paris. Ce jour là il rencontrera Jacques Chirac, qui défend les intérêts du groupe Suez, qui contrôle Aguas argentinas.

Le Gouvernement prétend changer des aspects centraux de l'ancien contrat avec la compagnie. Cette convention est tombée avec la dévaluation et la loi d'Urgence Économique a donné un cadre pour négocier un nouveau contrat. Le non respect de façon grave et répétée de ses engagements par l'entreprise permettrait au Pouvoir Exécutif de lui enlever la concession, comme il l'a fait avec les opérateurs de la poste, du chemin de fer San Martin et de l'espace radioélectrique. Toutefois, la stratégie officielle n'est pas celle-là mais de modifier les conditions d'exploitation du service, en laissant Aguas comme opérateur.

La compagnie rejette ce schéma parce qu'il réduit son champs d'affaires. En outre, elle prétend assurer un niveau de rentabilité très supérieure à celui qu'est disposé à lui accorder le Gouvernement. Dans le bras de fer de ces derniers jours, chaque partie joue son va-tout. L'entreprise est soutenue par des alliés puissants : le gouvernement français, le FMI et la Banque Mondiale (dont la France fait partie). Ce dernier organisme est actionnaire d'Aguas Argentinas par le biais de la « Corporation Financière Internationale » (CFI), son bras armé pour opérer dans le secteur privé. La CFI détient 5 % de l'entreprise et, simultanément, elle est son principal créancier.

Le Gouvernement soutient qu'il n'est pas facile de supporter la pression externe. A partir de là des doutes et des avis partagés émergent quant à l'opportunité d'abolir le contrat. Le consensus au sein de l'Exécutif est de le modifier.

Pour forcer à l'entreprise à accepter les changements, plusieurs signes ont été lancés ces derniers jours. Comme l'amende pour 2 millions de pesos que l'Entité de contrôle (l'Etoss) a imposés à Aguas à cause de ses coupures de service de la fin décembre et du début janvier, et la sommation de payer 60 millions de pesos de pénalités qui étaient en suspens.

La compagnie a dix jours, en comptant depuis hier, pour remplir cette dernière exigence, après sa publication dans le Bulletin Officiel.

Un autre aspect qui joue pour le Gouvernement argentin est le procès qui porte sur des millions de pesos qu'Aguas est sur le point de perdre. Il s'agit de deux actions entamées par un groupe d'associations de consommateurs. Une d'elles porte sur le fait que l'entreprise ne remplit pas depuis 1995 jusqu'à aujourd'hui, l'obligation de soutenir une certaine pression d'eau. La Chambre Civile et Commerciale Fédérale a ratifié au début décembre un jugement de première instance qui a imposé une amende à l'entreprise de 5 pesos (0.26Euros) par utilisateur tant qu'elle ne remplirait pas ses obligations. L'Etoss a estimé qu'il y a environ un

million d'utilisateurs favorisés par le jugement, principalement du sud de la banlieue de Buenos Aires. Comme l'ordre judiciaire a des effets rétroactifs, la dette d'Aguas s'élèverait au moins à 400 millions de pesos (104 millions d'euro)

Le second jugement est encore plus dangereux pour le concessionnaire. On l'a accusé de ne pas avoir installé de compteurs d'eau à des utilisateurs industriels et commerciaux qui, du coup auraient payé des factures très inférieures. Un jugement défavorable pourrait lui coûter quelque 900 millions de pesos (234 millions d'euro).

L'entreprise a une façon d'éviter de telles sanctions : obtenir un accord avec le Gouvernement et avec les associations de consommateurs pour qu'ils renoncent aux procès. L'Uniren, l'organisme officiel qui renégocie les contrats avec les privatisées, est disposé à le faire. Mais, en échange, il réclame que la compagnie réduise ses prétentions de rentabilité pour les années qui restent de concession. En outre, il exige que l'entreprise retire la procédure contre l'État argentin entamée devant le tribunal international de la Banque Mondiale, le Ciadi, où cette dernière est juge et parti parce qu'elle est associée à l'entreprise. La troisième condition que prétend imposer l'Uniren est qu'Aguas se limite à la gestion du service, tandis que les investissements seraient administrés par le Gouvernement.

Il y a un détail et non le moindre pour que l'accord proposé par l'Uniren puisse être appliqué : que les associations de consommateurs qui ont poursuivi l'entreprise renoncent aux procès. Le Gouvernement essaye de les convaincre. L'entreprise, à son tour, rejette cette alternative de négociation et cherche gagner la bataille avec l'appui du gouvernement français et des organismes de crédit, FMI, Banque Mondial, etc.

[Página 12](#), 18 janvier 2005

Traduit pour El Correo par Estelle et Carlos Debiasi